

## **Questions-réponses sur l'impact des avertissements sanitaires graphiques sur les produits du tabac.**

Document établi par le département Prévention de l'INCa  
20 avril 2010

L'arrêté du 15 avril 2010, publié au Journal Officiel du 20 avril 2010, rend obligatoire l'apposition d'avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes et de tabac. Cet article fait le point sur l'évolution de la législation en France dans ce domaine, les expériences étrangères ainsi que sur l'efficacité de ces avertissements.

### **Pourquoi les avertissements sur les paquets sont-ils efficaces ?**

Les avertissements sanitaires apposés sur les paquets de cigarettes permettent d'informer les consommateurs des dangers encourus. A raison d'un paquet consommé par jour, les fumeurs sont potentiellement exposés aux avertissements plus de 7 300 fois par an<sup>1</sup>.

Les avertissements sanitaires permettent également de casser le marketing élaboré autour du paquet de cigarette. En effet, à travers ses logo, ses couleurs, sa forme, le paquet véhicule une image attractive qui incite à fumer, en particulier auprès des jeunes très sensibles au design des produits<sup>2</sup>.

### **Quelle a été l'évolution législative en France en la matière ?**

La loi Veil de 1976 puis la loi Evin de 1991 ont contribué successivement à améliorer l'information et la protection du consommateur par l'obligation de faire figurer la teneur moyenne en goudron et nicotine ainsi que le message sanitaire « nuit gravement à la santé » sur l'emballage des produits du tabac.

L'arrêté du 5 mars 2003<sup>3</sup> a permis de nouvelles mesures en définissant quels types d'avertissements seront utilisés en France. Il s'agit du format texte avec un avertissement général couvrant au moins 30% sur la face avant (2 messages : « Fumer tue » et « Fumer nuit gravement à votre santé et à celle de votre entourage ») et sur la face arrière un avertissement spécifique d'au moins 40% de sa surface. Les avertissements figurent sur une liste de 14 messages (tels que : les fumeurs meurent prématurément, fumer crée une forte dépendance ne commencez pas, fumer peut diminuer l'afflux sanguin et provoque l'impuissance, etc.) imprimés en caractères noirs sur fond blanc, à un endroit apparent, de façon inamovible.

Cet arrêté a également introduit de nouvelles exigences en matière d'étiquetage des unités de conditionnement des produits du tabac, telle que la suppression des inscriptions fallacieuses comme « légères », « Ultra-light », etc., transposant en droit français la directive européenne du 5 juin 2001.<sup>4</sup>

L'arrêté du 15 avril 2010, publié au JO le 20 avril 2010 mentionne que toutes les unités de conditionnement du tabac et des produits du tabac doivent porter sur la face arrière un

---

<sup>1</sup> ITC : FCTC Article 11 Tobacco Warning Labels : Evidence and Recommendations from the ITC Project, university of Waterloo, may 2009, <http://roswelltturc.org/warnings/ITCwarningreport.pdf>

<sup>2</sup> Karine Gallopel-Morvan : Comment changer l'image du tabac en France? Dans le rapport sur le tabagisme coordonné par Maurice Tubiana, mai 2009 p17-25 [http://www.academie-medecine.fr/sites\\_thematiques/tabac/TUBIANA\\_RAPP\\_25mai\\_2009\\_TABAC.htm](http://www.academie-medecine.fr/sites_thematiques/tabac/TUBIANA_RAPP_25mai_2009_TABAC.htm)

<sup>3</sup> Arrêté du 5 mars 2003 – teneurs maximales, conditionnements & avertissements sanitaires <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000784796&dateTexte>

<sup>4</sup> Directive 2001/37/CE du 5 juin 2001 du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac [http://europa.eu/legislation\\_summaries/public\\_health/health\\_determinants\\_lifestyle/c11567\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/public_health/health_determinants_lifestyle/c11567_fr.htm)

avertissement sous la forme de photographies en couleurs parmi les quatorze avertissements sélectionnés dans la banque de données<sup>5</sup>.

Ces surfaces minimales (30% de la face avant et 40 % de la face arrière) n'incluent pas le bord noir du cadre d'une épaisseur minimum de 3 mm. Les produits du tabac non conformes aux dispositions du présent arrêté peuvent encore être mis à la consommation pendant un an après la publication de l'arrêté pour les cigarettes, et pour deux ans pour les autres produits du tabac.

### **Quelles sont les recommandations internationales ?**

L'article 11 de la Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac (CCLAT) ratifiée par la France en 2004 porte sur le conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac. Il stipule que :

- Les pays doivent dans les 3 ans suivant leur approbation de la convention, retirer les mentions fallacieuses ou trompeuses sur les paquets de cigarettes telles que light, ultra légère, faible à teneur en goudrons.
- Les paquets de produits du tabac doivent porter des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac. Ces messages devraient couvrir si possible 50% ou plus des faces principales mais pas moins de 30%, y compris sous la forme de dessins ou de pictogrammes.

Lors de la 3<sup>ème</sup> conférence des parties (Durban COP3<sup>6</sup> 2008), les pays membres ont adopté les lignes directrices de l'article 11 élaborées à partir d'un groupe de travail d'experts<sup>7</sup> qui recommande notamment l'apposition d'avertissement graphique visuel.

### **Quels sont les pays qui ont mis en place les avertissements graphiques ?**

Le Canada a été le premier pays à instaurer les avertissements graphiques en 2001. Depuis 25 pays dans le monde les ont mis en place :

Brésil (2002), Singapour (2004), Thaïlande (2005), Venezuela (2005), Jordanie (2005), l'Australie (2006), Uruguay (2006), le Panama (2006), le Chili (2006), Hong Kong (2007), la Nouvelle-Zélande (2008), l'Égypte (2008), Brunei (2008), les îles Cook (2008), Taiwan (2008), l'Iran (2009), la Malaisie (2009), le Pérou (2009), la Mauritanie (2009), l'Inde (2009), Djibouti (2009), le Paraguay (2009).

En ce qui concerne l'Europe, la Belgique (2006), la Roumanie (2008) et le Royaume Uni (2008) ont déjà mis en place ces avertissements en application des recommandations de l'article 11 de la CCLAT-OMS.<sup>8</sup>

2 nouveaux pays européens ont prévu d'appliquer cette mesure en 2010 : La Lettonie et la Suisse.

### **Les avertissements illustrés sont-ils plus efficaces que les avertissements textuels ?**

Des études<sup>9</sup> réalisées dans différents pays (Thaïlande, Australie, France, Canada, etc.) montrent que les visuels sont plus efficaces que le texte seul car ils attirent plus l'attention, sont davantage remarqués et lus par les fumeurs, et enfin parce que des croyances plus

---

<sup>5</sup> Arrêté du 15 avril 2010 relatif aux modalités d'inscription des avertissements de caractère sanitaire sur les unités de conditionnement des produits du tabac. <http://www.journal-officiel.gouv.fr/frameset.html>

<sup>6</sup> [http://www.who.int/gb/fctc/PDF/cop2/FCTC\\_COP2\\_DIV9-fr.pdf](http://www.who.int/gb/fctc/PDF/cop2/FCTC_COP2_DIV9-fr.pdf)

<sup>7</sup> CCLAT OMS : Projet de directives sur le conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac, élaboré par le groupe de travail créé à la COP 2, COP/2/wg/3/1, 16 mai 2008.

<sup>8</sup> Cunningham R. Cigarette Package Warning Size and Use of Pictures : International Summary, Canadian Cancer Society, 23 Juillet 2009, [www.tobaccolabels.ca/download/factsheet/cigarettep](http://www.tobaccolabels.ca/download/factsheet/cigarettep)

<sup>9</sup> Karine Gallopel Morvan, les avertissements sanitaires apposés sur les paquets de cigarettes : Quelle efficacité dans la lutte contre le tabagisme ? BEH n°21-22, numéro thématique journée mondiale sans tabac 2008, 27 mai 2008.

fortes naissent par rapport aux risques liés au tabac et que la motivation à arrêter de fumer est supérieure.

D'après les résultats de l'étude ITC<sup>10</sup> menée sur quatre pays<sup>11</sup>, suite à l'introduction des avertissements visuels par le Canada en 2001, 84 des fumeurs qui ont lu l'avertissement (91% des personnes interrogées) ont déclaré que les avertissements ont été des sources d'information sur leur santé. Ce chiffre n'est que de 47% aux Etats-Unis où seul les avertissements textuels sont requis<sup>12</sup>.

D'après une étude<sup>13</sup> qualitative (menée sur 66 personnes) portant sur l'efficacité des avertissements sanitaires textuels actuellement en vigueur en France et sur l'impact des avertissements visuels proposés par l'Union Européenne, il ressort que les visuels sur les paquets de cigarettes ont été majoritairement bien appréciés. L'avertissement qui montre un cancer de la gorge externe est ressenti comme trop exagéré. Une majorité des personnes pensent que l'avertissement « dents » est le plus marquant, mais également le plus efficace pour empêcher les jeunes de commencer à fumer. Une majorité de personnes pensent que l'avertissement « poumons » est le plus clair et facile à comprendre, le plus crédible pour inciter les fumeurs à arrêter de fumer.



*(Avertissements graphiques issues de la banque de données de l'U.E).*

### **Les adolescents vont-ils collectionner les paquets « gore » ?**

Aucun des pays ayant déjà testé l'impact de ces visuels n'a constaté une augmentation du nombre de fumeurs chez les jeunes, lesquels chercheraient à collectionner les paquets « gore ».

Au contraire, le Canada, pays pionnier en la matière, connaît aujourd'hui un des taux de tabagisme chez les jeunes les plus faibles avec seulement 15% des 15-19ans qui fument alors qu'en France 33% des jeunes de 17 ans fument régulièrement.<sup>14</sup> Par ailleurs, plus de 90% des jeunes canadiens sont d'accord pour dire que les avertissements illustrés figurant

<sup>10</sup> Hammond D, Fong G, McNeill, A, Borland R, Cummings K, Hastings G, Effectiveness of cigarette warning labels in informing smokers about the risks of smoking: findings from the International Tobacco Control (ITC) Four Country Survey. Tobacco Control 2006; 15:19-24

<sup>11</sup> Etude de cohorte de 9 000 fumeurs de plus de 18 ans menée entre 2002 et 2006 aux Etats-Unis, en Angleterre, au Canada et en Australie menée dans le cadre du projet ITC coordonnée par l'université de Waterloo.

<sup>12</sup> ITC : FCTC Article 11 Tobacco Warning Labels : Evidence and Recommendations from the ITC Project, university of Waterloo, may 2009, <http://roswellturc.org/warnings/ITCwarningreport.pdf>

<sup>13</sup> Karine Gallopel-Morvan : Impact des avertissements sanitaires picturaux et des paquets de cigarettes génériques sur des Français, Projet financé par l'INCa dans le cadre d'un contrat de recherche Mildt-Inserm-INCa 2006, décembre 2009.

<sup>14</sup> Legleye, Le Nézet O., Spilka S., Beck, Les usages de drogues des adolescents et des jeunes adultes entre 2000 et 2005, France, INVS, BEH n°13, 25 mars 2008.

sur les emballages leurs ont fourni des informations importantes sur les effets du tabagisme sur la santé, sont exacts et enlèvent de la séduction au fait de fumer.<sup>15</sup>

L'utilisation de la peur, notamment par des images parfois très dures, est un sujet controversé. Pour certain, les avertissements qui suscitent des émotions négatives peuvent provoquer des réactions de rejet qui nuisent à leur pouvoir persuasif<sup>16</sup>. Néanmoins, de nombreuses recherches en sciences sociales, appuyées par des études empiriques, ont démontré que les « appels à la peur » sont efficaces pour augmenter la motivation pour changer de comportement vis-à-vis de sa santé. Cette motivation est accrue si les avertissements phobiques sont combinés avec des informations qui rassurent la personne sur sa capacité à adopter la solution préconisée (par exemple : transmettre le numéro de tabac info service, etc.)<sup>17</sup>

### **Quel est l'impact des avertissements textuels sur les paquets de cigarettes en France ?**

D'après l'étude ITC France<sup>18</sup>, plus d'un fumeur sur 4 (28%) estiment que les avertissement sur les paquets de cigarettes augmentent « un peu » ou « beaucoup » leurs chances d'arrêter de fumer. Les avertissements ont conduit 21% des fumeurs à ne pas prendre une cigarette au moins une fois au cours du dernier mois alors qu'ils étaient sur le point de la faire.

Bien que 69% des fumeurs français aient déclaré avoir très souvent ou souvent remarqué les avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes ou de tabac à rouler, 30% des fumeurs français ont indiqué n'avoir jamais lu, ni examiné attentivement, les avertissements sanitaires apposés sur les paquets de cigarettes.

### **Quel est l'impact possible des avertissements sanitaire sur la consommation de tabac ?**

Bien qu'il soit toujours difficile d'évaluer l'impact d'une politique de lutte contre le tabac sur la consommation (mis à part la hausse des prix), des études<sup>19,20</sup> ont démontré que la mise en place d'avertissement sanitaire illustré pourrait (selon la taille, l'emplacement, la qualité des messages choisis et si le message est relayé par des campagnes média) réduire la prévalence de 1,5 à 2%, augmenter le nombre d'arrêt de 5 à 10% et diminuer l'initiation au tabagisme de 1 à 2%.

Une étude australienne publiée en 2009 a montré qu'en plus d'accroître les connaissances sur les risques sanitaires associés à la consommation de tabac, la mise en place d'avertissements sanitaires a permis d'augmenter le nombre des personnes qui s'arrêtent de fumer et a vu s'accroître l'utilisation des services téléphoniques d'arrêt du tabac. 67% des nouveaux arrêtaants en 2008 reconnaissent qu'ils ont été plus inquiets de l'effet du tabac sur

---

<sup>15</sup> Health Canada. The health effects of tobacco and health warning messages on cigarette packages-Survey of adults and adult smoker: Wave 9 surveys. Prepared by Environics Research Group, Jan 2005. [http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/por-rop/impact\\_2005-eng.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/por-rop/impact_2005-eng.php)

<sup>16</sup> Karine Gallopel-Morvan. L'utilisation de la peur dans un contexte de marketing social : état de l'art, limites et voies de recherche. Synthèse, Recherche et applications en Marketing, vol 21,N°4/2006.

<sup>17</sup> Fong G, Hammond D. Hitchamn S. The impact of pictures on the effectiveness of tobacco warnings. Bull World Health Organisation, Volume 87, Number 8, August 2009,

<sup>18</sup> Projet ITC (Février 2009). Rapport national ITC France. Université de Waterloo, Waterloo, Ontario, Canada ; Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), Institut national du cancer (INCa), et l'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), Paris, France.

<sup>19</sup> Hammond, D. et al. « Text and graphic warnings on cigarette packages: finding from the international tobacco control four country study. » Am J Prev Med 32, N°3(2007) : 202-9

<sup>20</sup> Levy, Gitchell and Chaloupka. « The effects of tobacco control policies on smoking rates: a tobacco control scorecard. »J Public Health Manag Pract 10 (2004): 338-351.

leur santé depuis la mise en place des avertissements illustrés sur les paquets de cigarettes<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Shanaham P, Elliot D. Evaluation of the effectiveness of the graphic health warning on tobacco product packaging 2008, Département of Health and Ageing, Australian Gouvernement, 2009 <http://www.health.gov.au/internet/main/publishing.nsf/content/phd-tobacco-eval-graphic-health-warnings-full-report>